



Lostmarc'h. L'assainissement en question

La problématique de l'assainissement à Crozon trouvera-t-elle un jour une réponse pérenne ? Rien n'est moins sûr. Pour preuve, ce très (trop) long feuilleton de la station d'épuration de Lostmarc'h, qui a encore connu de récents épisodes. On semble loin de l'épilogue. Et on devine déjà qu'il ne sera pas de nature à satisfaire toutes les parties prenantes de ce dossier complexe.

1. À la station de Lostmarc'h, le bassin à marée, vide, laisse apparaître un fond noir qui inquiète les adhérents d'Adeliso.
2. Marie-Christine Ledernez a souvent constaté des délestages intempestifs, comme ici, vers un ruisseau proche de la route du Fret.
3. Des débris, de toute évidence en provenance d'un exutoire sur le rond-point de Sligo.



Depuis l'origine, la station d'épuration de Lostmarc'h est l'objet de polémiques. On se souvient encore d'une des premières émissions de « La France défigurée », consacrée à cet équipement dont le projet remonte au début des années 1970. Car elle avait été construite sur un beau site sauvage. D'où la longue série de procédures qui a suivi pendant une décennie. Dix années qui ont laissé des traces encore visibles aujourd'hui, ce qui explique les crispations constatées quand on évoque le sujet de l'assainissement (*).

19 ans pour remettre tout le réseau en état

Les réseaux pluviaux et d'eaux usées sont séparés. Néanmoins, d'après Adeliso (Association pour la défense du littoral sud-ouest de la presqu'île de Crozon), les eaux de ruissellement pénètrent sous certaines conditions dans le réseau d'assainissement, provoquant un engorgement à la station et des déversements au niveau des exu-

toires. Une réalité que reconnaissent volontiers Ronan Le Saec, responsable d'exploitation à la Saur (société fermière en charge de l'assainissement) et Stéphane Corner, adjoint au maire en charge de l'assainissement.

Deux phénomènes, notamment, provoquent ces engorgements. Le premier est lié à la pluviométrie particulièrement importante du début d'année. « Il est tombé environ 600 mm de précipitations. Soit les deux tiers d'une année complète en deux mois, puisque le total des pluies était de 980 mm en 2015 », renseigne Stéphane Corner.

Les canalisations subissent, par ailleurs, les pressions qui s'exercent au niveau des nappes phréatiques. Elles sont d'autant plus fortes que les tuyaux sont posés en profondeur. À cela s'ajoutent encore des installations privées à revoir, où les eaux en provenance des châteaux se mélangent aux eaux usées.

Enfin, des images que s'est procurée l'association Adeliso, réalisées par des

caméras qui explorent les réseaux enterrés et sont souvent bloquées par des éboulements internes, montrent des racines ayant réussi à percer les canalisations.

Conscient de ces problèmes, la commune répare 3.000 m de réseau par an, sur un total d'environ 57 km. Un rapide calcul montre qu'il faudra 19 ans pour tout remettre en état.

Des eaux usées rejetées sans être traitées

Autre pierre d'achoppement, selon l'Adeliso : le fonctionnement de la station de Lostmarc'h. L'association, qui se rend fréquemment près du site, a dressé des « constats inquiétants ». Comme le niveau des bassins qui assurent les premières décantations et traitements des eaux usées. Ou, dernièrement, l'aspect que revêtait le « bassin à marée », dernière étape du cycle, avant le rejet vers la mer. Suite à une vidange, Marie-Christine Ledernez, présidente de l'Adeliso, a constaté la noir-

ceur du fond de ce bassin. Or, selon elle, il ne devrait pas présenter cet aspect puisque situé en aval de la chaîne de traitement. « C'est le bassin où sont stockés les effluents traités. En théorie, il doit donc être propre ou presque propre. La quantité de boues au fond prouve le déversement des eaux du bassin de décantation. Et ça, c'est anormal. Car ces eaux usées et ces boues sont donc rejetées en pied de falaise sans être traitées. »

Les installations seraient-elles hors des limites acceptables pour un fonctionnement satisfaisant ? « L'ancien exploitant, la CIZE, avait fini par reconnaître qu'elle recevait jusqu'à dix fois les volumes initialement prévus », indique Marie-Christine Ledernez en guise de réponse.

De lourds travaux à prévoir

« La station reçoit jusqu'à 8.000 m³, précise Stéphane Corner. Quand trop d'effluents parviennent, on procède à des délestages, deux heures avant et

deux heures après la pleine mer. Chaque incident est porté à la connaissance de l'élu en temps réel. »

La capacité initiale de l'équipement est annoncée à 4.000 m³, ce que conteste Jean-Marie Beroldy, chef de file de l'opposition municipale, qui avance un chiffre de 5.800 m³, « suffisant » pour la ville. « Mais elle est maintenant réduite de moitié car les membranes trop utilisées suite à cet apport d'eaux parasites, et donc trop souvent lavées, sont en très mauvais état. Ce qui laisse envisager à court ou moyen terme, un renouvellement pour environ 900.000 €, » ajoute l'élu.

La question financière, justement, est partie prenante de l'épineux dossier. Car Stéphane Corner fait remarquer que la taxe de raccordement au service est une des plus basses qui soient. Pour l'instant...

▼* Compétence communale tandis que la production et la distribution d'eau potable est intercommunale.

L'assainissement en quelques chiffres

Le nombre d'abonnés est de 3.400, indiquent Ronan Le Saec (Saur) et Stéphane Corner, adjoint au maire en charge de l'assainissement. Dont 63 le sont au titre de leur résidence principale. On considère qu'il y a 2,5 habitants par abonné. Ce à quoi il faut ajouter d'autres structures telles que (sans hiérarchisation), les centres de vacances, centres commerciaux, hôpital, installations militaires, etc. « Près de 3 M€ ont été investis en

trois ans, note Stéphane Corner. Dont quelque 400.000 € pour le seul bassin "tampon" et 2,4 M€ pour le raccordement de Tal ar Groas. »

Le budget assainissement est, au minimum, de 100.000 € par an, ceci jusqu'à la fin du présent mandat.

« 100 % des rejets sont conformes aux normes en vigueur », assure l'adjoint, qui indique, par ailleurs, que tous les relevés sont consultables en mairie.

Prendre le temps pour bien informer

Il est des dossiers épineux plus compliqués que d'autres à traiter. L'assainissement à Crozon en est un. Assurément. Malgré l'enchaînement d'événements liés à ce sujet ces dernières semaines, nous avons souhaité prendre un peu de recul. Afin de dépassionner le débat

et de rendre compte de la situation à nos lecteurs du mieux possible. Nous avons donc donné la parole à tout le monde, sans aucun parti pris. Une telle approche demande du temps. C'est un choix. Car l'immédiateté de l'information n'est pas forcément gage d'exactitude.

En attente de résultats de la police de l'eau

Des inspecteurs de l'environnement, chargés de la police de l'eau, qui dépendent de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), se sont rendus, le 9 mars, à Crozon, sur réquisition du procureur de la République, suite « à la demande d'associations », a indiqué Daniel Sez nec, du pôle police de l'eau. Une intervention qui était prévue depuis quelque temps déjà, mais dont la date a été décidée en fonction de la météorologie constatée les heures précédant l'opération.

Ces inspecteurs se sont rendus à la station de Lostmarc'h proprement dite, mais également sur les « points de relèvements » dont le fonctionnement avait été mis en cause, comme stipulé dans la réquisition.

« Les relevés et constatations



Les inspecteurs de la police de l'eau se sont rendus à la station de Lostmarc'h mais aussi aux « points de relèvements » dont le fonctionnement avait été mis en cause.

seront communiqués à la mairie de Crozon et donneront lieu, le

cas échéant, à un arrêté préfectoral », a précisé le fonctionnaire.